académie Strasbourg

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Echanges individuels en Allemagne ou Suisse

Année 2015-2016

Candidature pour la recherche d'un partenaire germanophone par la DARILV

Mode d'emploi pour les élèves candidats

Avant de déposer une candidature :

L'élève intéressé(e) par un échange en pays germanophone se renseigne auprès du **professeur d'allemand** et **consulte la page internet dédiée** : http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/

Si possible, l'élève cherche un/une partenaire par ses propres moyens pour réaliser un « échange individuel avec un partenaire connu». Si l'élève ne trouve pas de partenaire, il/elle **choisit avec ses parents** le programme qui lui convient au mieux. L'élève et ses parents consultent également le calendrier des échanges individuels 2015-2016 sur la page internet dédiée aux échanges individuels.

Déposer une candidature pour rechercher un(e) partenaire germanophone en 5 étapes :

1. S'inscrire en ligne **en présence des parents** sur : http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/ dans la rubrique :
   « Si l'élève n'a pas de partenaire germanophone » / Inscription à une recherche de partenaire

2. A la fin de l'inscription en ligne, **télécharger et imprimer** le dossier de candidature complet (pages 1 à 7). Si possible **l'imprimer recto-verso**. Puis **le compléter et le signer manuellement** avec les parents.
   Pour que l'échange soit possible, il faut que les parents et l'élève soient d'accord avec les **conditions de participation et autorisations** décrites en pages 4,5 et 6 du dossier. Ne pas oublier **la photo en première page.** La page 7 sera complétée par l'établissement scolaire.

3. Ajouter les **3 pièces jointes obligatoires** au dossier de candidature :

   PJ 1) **Lettre de l'élève à son/sa futur(e) partenaire, rédigée en allemand** (une partie peut être ajoutée en français). Cette lettre est l'occasion de présenter sa famille, ses amis, sa vie quotidienne à l'école et en dehors, ses loisirs et ses goûts et les raisons pour lesquelles l'élève souhaite participer à un échange individuel.
   PJ 2) **Page de photos** (**pas plus d'une seule page recto, format A4**). Ces photos – de l'élève, sa famille et/ou ses ami(e)s - peuvent être collées ou numérisées, merci d'y ajouter une légende : elles sont destinées à la future famille d'accueil. Choisir des photos révélatrices du quotidien, où l'élève est plutôt souriant(e) !
   PJ 3) **Copie du bulletin du 3ème trimestre** de l'année scolaire 2014-2015.

4. **Avant le 9 octobre 2015**, remettre le dossier papier - Le dossier complet comporte 7 pages + 3 pièces jointes - au professeur d'allemand. **L'équipe enseignante et le chef d'établissement** donnent leur avis sur l'échange souhaité en complétant la page 7. **L'établissement scolaire envoie ensuite le dossier complet, en 3 exemplaires**, au Rectorat de Strasbourg - DARILV.

Attention, date limite :

9 octobre 2015

Date limite pour inscription sur internet et remise du dossier de candidature complet au professeur d'allemand

Les dossiers incomplets ou non signés seront systématiquement mis sur liste d'attente.

5. **Faire preuve de patience :** Les dossiers des partenaires germanophones arrivent dans les établissements, petit à petit, entre **début décembre 2015 et fin janvier 2016** selon le programme choisi.